

Retraites : réaction FO à l'allocution du Premier ministre

FO a écouté avec attention l'allocution du Premier Ministre.

Sans surprise, celui-ci confirme l'objectif du gouvernement de mettre en place un régime unique par points conduisant à supprimer le système de retraites actuel et ses régimes.

Or, ce postulat de départ est le point de désaccord de fond pour FO.

Une fois encore, au-delà des régimes dits spéciaux, agités systématiquement pour opposer les uns aux autres, ce qui est appelé à disparaître est le régime de base de la Sécurité sociale et son régime complémentaire Agirc-Arrco, qui, à eux seuls, concernent la très grande majorité de la population active. C'est à la fois le mode de calcul de la retraite, fondé sur les 25 meilleures années de la vie active et la négociation collective entre les organisations syndicales et les employeurs, auquel il serait mis fin, pour lui substituer un régime unique par points dont le cadrage financier sera défini par les gouvernements demain. Cela conduirait à l'avenir à piloter les retraites en donnant la priorité aux contraintes budgétaires de réduction des dépenses publiques en fonction d'abord de la situation économique et des aléas de la finance.

Le Premier ministre a d'ailleurs été clair : âge pivot ou durée de cotisation, il faudra travailler plus longtemps ou subir une baisse de pension ; l'équilibre, dont on ne sait pas sur quels paramètres devant être réalisé dès 2025. A ce sujet, si l'espérance de vie continue de croître, l'espérance de vie en bonne santé demeure stable à 63 ans, ce qui explique une part de l'augmentation des indemnités maladie en lien avec le recul de fait de l'âge de la retraite.

Les précautions nombreuses prises par le Premier ministre pour assurer le maintien des droits acquis à proportion de la carrière effectuée dans le système actuel ne peuvent que conforter les analyses de FO quant au recul de droits auquel il faut s'attendre avec ce régime unique.

FO tient aussi à « déconstruire » les éléments de communication répétés depuis le lancement de ce projet : le système actuel et ses régimes assurent aujourd'hui un droit universel à la retraite. Ainsi, le seul régime de base de la Sécurité sociale et le Code des pensions des fonctionnaires couvrent la quasi-totalité de la population active et retraitée (plus de 80%).

Le système actuel n'a rien de complexe ou d'illisible. Il s'est adapté à l'évolution du travail. Ainsi tout un chacun, y compris ceux, plus nombreux désormais, relevant de parcours diversifiés, peut aisément connaître sa situation et anticiper ce que seront ses droits à retraite. Avant 2022, cela sera encore perfectionné avec la mise en œuvre du Répertoire général des carrières unique.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.86.01



Communiqué de presse

Demain avec un régime unique par point, ce n'est qu'au moment de liquider sa retraite, en convertissant le capital de points qu'il aura fallu se constituer y compris durant les périodes plus difficiles (entrée dans l'emploi, petit salaire, temps partiel subi, CDD...) que l'on connaîtra le montant de la pension en fonction de ce que sera à ce moment-là la valeur de service du point, dépendant du cadrage budgétaire décidé par l'Etat.

Certes des situations sont aujourd'hui non satisfaisantes, du fait essentiellement du chômage, de la précarité, des bas salaires et des inégalités durant la vie active, qui frappent plus souvent les femmes. Ces situations doivent être abordées et peuvent l'être dans le cadre du système actuel.

Pour FO, la solution ne passe pas par l'adaptation du système de retraite à cette situation mais demande des politiques économiques qui rompent avec un modèle où l'économie l'emporte sur les droits en matière de protection sociale.

FO note que le Premier ministre a considéré nécessaire d'évoquer certaines des situations et critiques invoquées par FO tout au long de ces derniers mois. Cela ne peut que nous conforter à continuer de porter haut et fort, clairement et précisément, sans relâche, nos analyses qui justifient notre opposition au projet de régime unique par points.

Si le Premier ministre a fait part de sa conviction forte et de sa détermination entière, celles de FO n'en sont pas moindres.

La Confédération donne dans un premier temps rendez-vous à ses adhérents, militants et syndicats le 21 septembre.

Paris, le 12 septembre 2019